



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Générale de la Prévention des Risques

Service des risques sanitaires liés à l'environnement, des
déchets et des pollutions diffuses

Sous-direction santé-environnement, produits chimiques,
agriculture

Bureau des produits chimiques

Nos réf. : SPC-16-003

Affaire suivie par : Jordane WODLI
jordane.wodli@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 86 99 – Fax : 01 40 81 20 72

Paris, le 08 FEV. 2016

Le Directeur général de la prévention des
risques

à

Monsieur le Directeur Général de l'INERIS
Monsieur le Président du MEDEF

A l'attention de :
Philippe Hubert, INERIS
Patrick Levy, MEDEF

**Objet : Mandat pour la définition d'une méthodologie d'évaluation des solutions de substitution
tenant compte des principaux critères décisionnels**

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président,

Les risques liés à la santé, à l'environnement ou la sécurité constituent souvent, au-delà de l'amélioration continue des procédés et des obligations réglementaires, la première motivation à engager un processus de substitution visant les substances extrêmement préoccupantes, dont les perturbateurs endocriniens.

L'action 66 de la feuille de route résultant de la conférence environnementale 2014 précise, en ce qui concerne la substitution des perturbateurs endocriniens, qu'un groupe de travail définira une méthodologie d'évaluation des solutions de substitution tenant compte des principaux critères décisionnels.

En effet, le retour d'expérience des substitutions réussies ou regrettables montre qu'elles doivent suivre un processus logique. Celui-ci doit tenir compte de l'objectivation des propriétés de dangers et de risques associés aux substances ou procédés pressentis pour substituer et suivre les différentes étapes de qualification : le respect du cahier des charges technique, l'évaluation bénéfiques/risques, l'impact socio-économique, la capacité à être déployée dans la chaîne de distribution et notamment auprès du public.

Un groupe de travail « GT substitution » sera mis en place formellement en ce début d'année 2016. Comme cela a été évoqué avec mes services, l'INERIS et le MEDEF coprésideront ce groupe. Il comprendra des membres des parties prenantes impliquées dans le suivi du PNSE3 et de la feuille de route résultant de la Conférence environnementale de 2014.



Son objectif est d'élaborer un guide méthodologique conçu comme un outil d'aide à la décision à destination de l'ensemble des acteurs (décideurs, parties prenantes, entreprises) permettant une revue critique de l'ensemble des étapes conduisant à la qualification finale – éventuellement comparative – des options de substitutions.

Ce guide abordera notamment les points suivants :

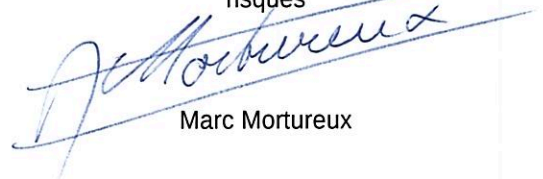
- Screening des propriétés de danger : physico-chimie, toxicologie et écotoxicologie,
- Faisabilité technologique et opérationnelle,
- Enjeux économiques et socio-économiques.

La démarche conduite par le groupe de travail sera présentée au groupe de suivi du plan national santé environnement ainsi que le projet de guide avant son adoption finale prévue mi 2016.

Le guide sera mis en ligne, en particulier sur le site de l'Ineris, et pourra constituer un cadre pour les demandes de soutien à l'innovation industrielle concernant la substitution des substances chimiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général de la prévention des
risques

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Mortureux', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

Marc Mortureux